

Colloque international à Millau : Raynal et les droits de l'homme

Né le 12 avril 1713 à Lapanouse-de-Séverac, Guillaume-Thomas Raynal est mort à Passy le 6 mars 1796, il y a deux cents ans.

A l'occasion de l'année de son bicentenaire, une série de manifestations veulent permettre aux Français de découvrir la place et le rôle de l'abbé Raynal, longtemps occultés.

Le coup d'envoi de l'année Raynal a été donné à Rodez, du 23 au 26 mars, lors d'un colloque international (voir Rouergat du 14 et du 28 mars). Pour la circonstance était publié un livre de Gilles Bancarel et de François-Paul Rossi sur "Guillaume-Thomas Raynal, philosophes des lumières" tandis que les archives départementales de l'Aveyron organisait une

exposition itinérante.

D'autres manifestations doivent marquer l'année 1996, et en particulier un colloque à Saint-Geniez d'Olt (les 26 et 27 octobre) et le colloque de Millau les 22 et 23 juin.

Philosophe des lumières, à la fois éditeur et journaliste, l'abbé Raynal a été le grand précurseur de la communication moderne et le propagateur des idées de la révolution française. Son livre "l'Histoire des deux Indes" fut le best-seller absolu de l'ancien régime et devint la bible des révolutions à travers le monde. Raynal n'est pas seulement le propagateur des idées républicaines et le précurseur de la lutte contre l'esclavage. On lui doit la diffusion mondiale de la notion moderne de l'individu que la révolution française définira

dans "les droits de l'homme et du citoyen".

Le colloque de Millau est destiné à rappeler au grand public tout ce que la notion originelle des "droits de l'homme" doit à l'oeuvre de Raynal. Mais le vocable "droits de l'homme" a bien évolué en deux siècles. La redécouverte des idées des lumières, à travers Raynal, Diderot et les autres philosophes, est une invitation à la réflexion sur les origines de cette notion, sa contemporanéité et son avenir...

Ce colloque est placé sous le haut patronage de Jacques Godfrain, ministre de la coopération et se déroulera en présence d'Ibrahima Fall, sous-secrétaire général des Nations-Unies aux droits de l'homme. Il bénéficiera du soutien de la direction

des projets interculturels de l'UNESCO.

Il est organisé par le comité d'organisation de l'année Raynal, l'université populaire du Sud Rouergue, la société d'études millavoises, l'office de tourisme de Millau.

Le colloque se déroulera dans l'amphithéâtre 2 ISA, 32 avenue de la République à Millau.

Les interventions dureront au maximum vingt minutes chacune, elles seront suivies de dix minutes réservées aux questions.

Les auditeurs seront admis librement aux séances de travail.

LE PROGRAMME

. Samedi 22 juin

- 10h, allocution de M. Jacques Godfrain, ministre de la coopération, maire de Millau

- 10h30, allocution d'Ibrahima Fall, sous-secrétaire général des Nations-Unies aux droits de l'homme

- 11h, allocution de M. Doudou Diene, directeur de la division des projets interculturels de l'UNESCO

- 11h30, communication de Philippe Joutard, recteur de l'académie de Toulouse, chancelier des universités "Pour une

pédagogie des droits de l'homme"

- 15h, communication de Jean-Jordy, inspecteur de l'académie de Toulouse "Raynal, un homme des lumières pour une pédagogie des valeurs"

- 15h30, communication de Jean-Luc Bonniol, professeur d'ethnologie à l'université d'Aix-en-Provence "Raynal et la lutte des hommes de couleur"

- 16h, pause

- 16h30, communication de Jerom Verduynde, professeur de lettres à l'université libre de Bruxelles "Le droit des ecclésiastiques sous l'ancien régime"

- 17h, communication de Pierre Bercis, président de "Nouveaux droits de l'homme" "Les droits de l'homme, un chantier permanent".

. Dimanche 23 juin

- 10h, communication de Michèle Duchet, professeur à l'ENS de Saint-Cloud "Raynal et les colonies françaises : l'idéologie des lumières"

- 10h30, communication de Michel Peronnet, professeur d'histoire à l'université Pau Valéry de Montpellier "Evaluation historique de la déclaration des droits de l'homme"

- 11h30, communication de Me Pierre Morel à l'huissier directeur de cabinet du président de la région Languedoc Roussillon "Aspects juridique de la déclaration des droits de l'homme"

- 12h, clôture.

